

18 AVRIL 2016

CS/12327

# Moyen-Orient: le processus de paix israélo-palestinien doit retrouver un « horizon politique », plaident les délégations devant le Conseil de sécurité

Conseil de sécurité,  
7673e séance - matin & après-midi

- **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

## **COUVERTURE DES RÉUNIONS**

C'est dans une ambiance particulièrement tendue qu'a débuté, ce matin, le débat public organisé par le Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, en présence du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, mais aussi du veuf et de la fille de Dafna Meir, une Israélienne poignardée, au mois de janvier, par un jeune palestinien. Tous deux étaient venus assister aux délibérations du Conseil à l'invitation de la délégation d'Israël.

Alors qu'il prononçait sa déclaration, le Représentant permanent d'Israël, M. Danny Danon, s'est adressé à l'Observateur permanent de l'Autorité palestinienne, M. Riyad Mansour, à l'opposé de la table, en lui demandant s'il condamnerait les Palestiniens auteurs d'« attaques terroristes » contre des Israéliens. « Vous pouvez le faire maintenant. Nous disposons d'une interprétation en cinq langues. Je vous donne une chance », a-t-il lancé en fixant M. Mansour, ouvrant ainsi la voie à un échange d'invectives entre les deux hommes.

« Vous nous opprimez. Honte à vous, vous êtes un occupant, vous êtes un colonisateur », a rétorqué l'Observateur permanent palestinien, en refusant de céder à l'injonction de M. Danon. « Honte à vous pour glorifier le terrorisme! », a tonné le représentant israélien, auquel M. Mansour a répondu: « Honte à vous pour avoir tué des milliers d'enfants palestiniens! ». Invité par le Président du Conseil de sécurité, l'Ambassadeur Liu Jieyi, de la Chine, à reprendre sa déclaration, le représentant d'Israël a affirmé que l'Autorité palestinienne doit désormais assumer ses responsabilités en rompant « le silence » et en se comportant en « leader ».

Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, s'est pourtant félicité des récentes déclarations faites par le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, dans lesquelles celui-ci rejette la violence et la terreur et apporte un soutien vigoureux à la coordination en matière de sécurité avec Israël. « Il est nécessaire qu'Israéliens et Palestiniens élèvent le discours au-dessus des accusations mutuelles et ouvrent un dialogue constructif de nature à rétablir la confiance », a souligné M. Ban.

Tandis que le représentant israélien déplorait le refus du Président Abbas de reprendre des pourparlers directs avec Israël, l'Observateur palestinien fustigeait la « passivité » et le « silence » du Conseil de sécurité. « À quel stade de la crise trouvera-t-il le courage d'agir? » a-t-il demandé, rejoint par l'Égypte, qui a sommé le Conseil de faire appliquer ses résolutions et le droit international, « de manière non sélective ». Le représentant égyptien a voulu savoir pourquoi l'organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales n'exige pas de la Palestine des explications au sujet de son refus de rejoindre la table des négociations.

« La communauté internationale attend du Conseil qu'il réaffirme que la solution des deux États reste la seule voie vers une paix juste et durable et condamne les obstacles que sont les violences commises des deux côtés et les programmes de colonisation en cours », a déclaré le Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande. Pour le Secrétaire général, venu présenter les derniers développements de la situation au Moyen-Orient, cette solution n'a jamais paru davantage « hors d'atteinte » qu'aujourd'hui, alors que se pose la « question de la volonté des parties de surmonter les obstacles à la paix ». « Un Palestinien âgé de 20 ans vivant sous l'occupation n'a connu aucun progrès politique au cours de son existence », a-t-il résumé. Parmi les causes profondes de l'impasse actuelle, le Secrétaire général a identifié l'expansion des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, qui se poursuit à un rythme alarmant, de même que les démolitions de foyers palestiniens. Leur nombre total en 2015 a été dépassé au cours du premier trimestre 2016, provoquant ainsi le déplacement de 700 personnes, a relevé M. Ban, en constatant que plus de 11 000 actes de démolition sont en attente d'exécution.

L'« impatience » et le « désespoir » suscités par l'occupation trouvent également un écho au sein de la population de Gaza, où le développement économique et la reconstruction des infrastructures demeurent des priorités. Si le représentant de la Fédération de Russie a déploré l'absence de progrès vers la levée du blocus imposé par Israël, son homologue des États-Unis a, pour sa part, déploré l'emprise du Hamas, qui ralentirait le processus de relèvement. Le Royaume-Uni a, quant à lui, exprimé ses préoccupations concernant l'annonce de la découverte, la semaine dernière, d'un tunnel souterrain creusé par le Hamas et ralliant Gaza au sud d'Israël. Désireuse de redonner aux parties un « horizon politique », la France, a rappelé son représentant devant le Conseil, a l'intention d'organiser à Paris, au mois de juin, une conférence qui réunirait les membres du Quatuor pour le Moyen-Orient, ceux du Conseil de sécurité, la

Ligue des États arabes, ainsi que d'autres acteurs régionaux et européens. Cette proposition, qui a reçu l'assentiment de plusieurs intervenants, aurait pour finalité de préciser les modalités d'une conférence internationale sur le processus de paix en octobre prochain, a expliqué le représentant.

Pour le Chef de la diplomatie néo-zélandaise, le débat sur la pertinence d'une résolution du Conseil de sécurité appuyant la solution des deux États « avant ou après » la tenue de la conférence proposée par la France reste ouvert. Pour le Chef de la délégation de l'Union européenne, le rapport que le Quatuor s'apprête à publier sur la situation au Moyen-Orient devrait servir de base pour définir de manière plus précise les prochaines étapes à atteindre par les parties au conflit en vue de recréer cet « horizon politique » pour la solution des deux États avec le soutien de la communauté internationale.

Bien que largement centré sur le conflit israélo-palestinien, le débat du Conseil a donné lieu à un tour d'horizon de la situation dans le reste du Moyen-Orient, marquée par l'intensification de la crise syrienne, qui pèse douloureusement sur les pays voisins comme le Liban et la Jordanie, qui accueillent des millions de réfugiés. Le Secrétaire général de l'ONU s'est félicité de pouvoir annoncer que huit pays, ainsi que l'Union européenne, s'étaient engagés, le 15 avril dernier, à financer, à hauteur d'un milliard de dollars, un mécanisme de prêt à des conditions favorables pour les pays touchés « de manière disproportionnée » par le conflit syrien. À ce montant s'ajoutent 141 millions de dollars en prêts et 500 millions sous forme de « facilité de garantie », a précisé M. Ban, qui coprésidait la réunion au cours de laquelle ces promesses de contributions avaient été faites.

## ***LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE***

### **Déclarations**

M. BAN KI-MOON, Secrétaire général de l'ONU, s'est félicité de pouvoir annoncer que huit pays, ainsi que l'Union européenne, avaient fait, le 15 avril dernier, des promesses de contributions en faveur des pays touchés de manière disproportionnée par le conflit en Syrie, comme le Liban et la Jordanie. Outre un montant d'un milliard de dollars pour financer un mécanisme de prêt à des conditions favorables, les bailleurs de fonds se sont engagés à verser 141 millions de dollars en prêts et 500 millions sous la forme d'une « facilité de garantie ». M. Ban a ensuite rappelé que, depuis plus de six mois, Israël et le Territoire palestinien occupé ont été en proie à une flambée de violences, déclenchées par des attentats terroristes individuels perpétrés par des Palestiniens. « Plus d'une vingtaine d'Israéliens et plus de 200 Palestiniens ont été tués au cours de cette période », a-t-il déploré.

Saluant les efforts israélo-palestiniens ayant contribué à une atténuation des tensions au cours des dernières semaines, M. Ban s'est cependant dit alarmé par les conséquences de ces derniers meurtres, qui n'ont fait qu'aggraver les divisions, la haine et les souffrances. Il s'est également félicité des discussions en cours entre les parties israéliennes et palestiniennes pour garantir la sécurité dans la zone A. Le Secrétaire général a exhorté toutes les parties à reconnaître les risques que poserait le fait de ne pas parvenir à une entente durable sur cette question urgente. Il s'est félicité des récentes déclarations publiques du Président de l'Autorité palestinienne de rejet de la violence et de la terreur et de soutien vigoureux à la coordination en matière de sécurité avec Israël. « Israéliens et Palestiniens ont besoin de leurs dirigeants pour porter le discours public au-dessus des accusations mutuelles et ouvrir un dialogue constructif de nature à rétablir la confiance qui a jusqu'ici été détruite », a déclaré M. Ban. Le Quatuor pour le Moyen-Orient est en train de préparer un rapport pour évaluer la situation sur le terrain, identifier les obstacles qui se posent à une solution des deux États et formuler des recommandations sur la façon de faire progresser la paix. « Ce document a pour but d'informer les discussions internationales visant à promouvoir la solution des deux États », a expliqué le Secrétaire général.

Malheureusement, a-t-il fait observer, cette solution n'a jamais paru plus éloignée. « Un Palestinien âgé de 20 ans vivant sous l'occupation n'a connu aucun progrès politique au cours de son existence », a résumé le Secrétaire général. L'impatience et le désespoir suscités par cette situation sont l'une des causes profondes de la violence, empêchent le développement économique et la croissance et dénie le potentiel humain de millions d'individus. Les efforts collectifs que nous déployons se heurtent à une dynamique qui pose la question de la volonté des parties pour surmonter les obstacles à la paix. De plus, Israël continue de démolir des structures palestiniennes en Cisjordanie occupée à un rythme alarmant. « Le nombre total de démolitions en 2015 a été dépassé au cours des trois premiers mois de l'année 2016, avec plus de 700 personnes ont été déplacées », a déploré M. Ban. La plupart des structures concernées sont déclarées « illégales » par Israël, au prétexte qu'elles ont été construites sans permis. Pourtant, Israël rend presque impossible l'obtention de permis par les Palestiniens. Ces actes font craindre qu'Israël a l'intention d'exécuter plus de 11 000 actes de démolition dans la zone C de Cisjordanie, a relevé le Secrétaire général, qui s'est dit également préoccupé par les démolitions punitives continues de foyers appartenant aux familles de Palestiniens présumés coupables d'attaques contre des Israéliens.

Parallèlement, les projets de colonies de peuplement et les légalisations rétroactives continuent de progresser de manière invérifiable dans le cadre d'un processus de planification complexe, a poursuivi le haut fonctionnaire. De telles mesures, auxquelles s'ajoute le fait que certaines zones viennent d'être déclarées, pour la première fois, en plus de 18 mois, « terre d'État », indiquent que la stratégie de colonisation d'Israël se poursuit sur un territoire destiné à un futur État palestinien. « Je répète encore une fois que les colonies sont illégales en vertu du droit

international et sapent la solution des deux États ». Cette politique du fait accompli « soulève des questions quant au fait de savoir si le but ultime d'Israël est en fait de chasser les Palestiniens de certaines parties de la Cisjordanie et de compromettre toute perspective de transition vers un État palestinien viable », s'est interrogé le Secrétaire général.

Sur le front politique, il a regretté l'échec persistant des discussions intrapalestiniennes en vue de parvenir à une véritable unité sur la base de la non-violence, la démocratie et des principes de l'Organisation de libération de la Palestine. M. Ban a réitéré son appel à toutes les factions palestiniennes pour qu'elles démontrent leur engagement en faveur de la réconciliation, qui fait partie intégrante de l'objectif d'un État palestinien et d'un règlement juste et durable du conflit. « Il est impératif qu'elles veillent à ce que Gaza et la Cisjordanie soient placées sous le contrôle d'une autorité palestinienne unique, démocratique et légitime. »

À Gaza, la situation sécuritaire a été calme au cours des dernières semaines, même si trois roquettes ont été tirées de Gaza le 14 avril en direction d'Israël. Aucun blessé n'est à déplorer, a noté le Secrétaire général, condamnant toutes les attaques et appelant toutes les parties à éviter une nouvelle escalade susceptible de mettre en péril la vie de civils israéliens et palestiniens. Se félicitant de l'ambitieux programme du Gouvernement palestinien, d'un montant de 3,8 milliards de dollars, à l'appui du relèvement de Gaza, M. Ban a identifié le développement économique et la reconstruction des infrastructures d'électricité et d'approvisionnement en eau comme des priorités.

Évoquant brièvement la situation au Liban, le Secrétaire général a indiqué aux membres du Conseil avoir discuté, les 24 et 25 mars derniers, d'un certain nombre de questions avec les dirigeants de ce pays à Beyrouth. Parmi elles, figurent la nécessité de préserver le « modèle pluraliste libanais » des tensions régionales; l'élection d'un président dans les meilleurs délais; l'obligation pour toutes les parties d'œuvrer avec le Premier Ministre Salam Tamam au bon fonctionnement du Gouvernement et à la poursuite d'un dialogue politique; et l'importance du soutien international durable aux Forces armées libanaises. M. Ban a également émis le souhait que le Liban et Israël travaillent à la stabilité le long de la Ligne bleue et fassent des progrès pour mettre en œuvre de la résolution 1701 (2006).

Revenant au conflit israélo-palestinien, le Secrétaire général a déclaré que « l'impasse politique actuelle exige un engagement, un sens du compromis, un respect mutuel et un leadership des deux parties. Elle exige également d'accepter –par des actes autant que par des mots– la solution des deux États comme la seule voie vers la paix répondant aux aspirations nationales des deux peuples: Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle.

M. RYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a rappelé avoir attiré à maintes reprises l'attention du Conseil de sécurité sur les graves violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme commises systématiquement par la Puissance occupante, y compris ses forces d'occupation et les colons terroristes. Tous nos appels ont été lancés en pleine conformité avec le droit international, a-t-il souligné. Mais ce fut vain, a-t-il regretté, car le Conseil reste paralysé. « Chaque fois que nous approchons le Conseil de sécurité, nous nous faisons réprimander par l'un de ses membres qui nous dit que ce n'est ni le bon moment, ni le bon endroit pour examiner la question », a-t-il ajouté. « À quel stade de la crise est-ce que ce Conseil trouvera le courage d'agir? » a-t-il demandé.

Après des années de destruction de la solution des deux États et d'obstruction au processus de paix, « nous ne pouvons plus attendre et nous ne pouvons plus accepter d'excuses et de prétextes qui permettent à la Puissance occupante d'agir, en toute impunité, en violation de la loi et des droits de notre peuple », a averti M. Mansour. Il a dénoncé l'intensification de la campagne de colonisation israélienne qui fragmente la continuité de l'État palestinien et sape la viabilité de la solution des deux États. Avec les démolitions de maisons, ce sont des communautés entières qui sont menacées d'un transfert forcé. Israël doit respecter les résolutions du Conseil de sécurité et mettre un terme à ses activités de peuplement, qui ont augmenté de 250% au premier trimestre 2016.

Le représentant a souligné qu'Israël continuait aussi d'agresser la population, à travers des raids militaires quotidiens et des attaques de colons. Depuis octobre 2015, plus de 200 hommes, femmes et enfants palestiniens ont été tués. Les forces israéliennes continuent de faire un usage excessif de la force, a-t-il déploré. Plus de 16 000 personnes ont été blessées et 4 000 arrêtées au cours des six derniers mois. Face à cette situation, des générations de Palestiniens ont été traumatisées, et « c'est le tissu social présent et futur de notre société qui se délite », a-t-il martelé.

Pour M. Mansour, le peuple palestinien n'a toujours pas obtenu la protection à laquelle il a droit. Le fait est qu'une population civile sans défense est laissée à la merci de la brutalité de l'occupation militaire. Ne pas la protéger ne fera que renforcer l'impunité d'Israël, a-t-il insisté. « Alors que la situation est explosive, la passivité et le silence du Conseil de sécurité sont scandaleux », s'est-il exclamé en évoquant une crise existentielle.

« Nous agissons de façon responsable et nous ne ménagerons aucun effort dans le plein respect du droit international, en ayant recours à tous les moyens diplomatiques, politiques, juridiques et non violents nécessaires pour alléger les souffrances du peuple palestinien », a assuré M. Mansour. Il a de nouveau appelé le Conseil de sécurité à adopter une résolution claire et ferme pour résoudre la question de la campagne d'occupation israélienne et de son impact destructeur sur la solution des deux États. Des consultations sont en cours avec l'Égypte, en

tant que représentant des pays arabes au Conseil, et avec d'autres partenaires du Comité ministériel arabe, « pour décider à quel moment procéder de façon formelle ».

Ensuite, M. Mansour a salué les efforts entrepris par le Quatuor et par le Gouvernement de la France. Il faut arrêter de « gérer » le conflit, a-t-il dit. Ce conflit n'est pas insoluble. La solution est connue depuis longtemps et elle est ancrée dans les résolutions du Conseil de sécurité, la Déclaration sur les principes de Madrid et l'Initiative de paix arabe.

M. DANNY DANON (Israël) a déclaré que « le jour où le leadership palestinien rejettera la terreur et la violence », « le jour où il acceptera la coexistence et la coopération », « alors la paix viendra ». Or, a-t-il souligné, l'Autorité palestinienne refuse de condamner les meurtres d'hommes, de femmes et d'enfants israéliens et « glorifie » les terroristes. Le représentant a également accusé le Président de cette Autorité, M. Mahmoud Abbas, de refuser de s'asseoir aux côtés du Premier Ministre israélien, M. Benjamin Netanyahu. « Comment faire la paix, si nous ne pouvons pas parler? » a-t-il demandé. Rappelant que l'Autorité palestinienne, comme l'avait annoncé récemment son Ministre des affaires étrangères, ne participerait « jamais plus » à une « négociation directe » avec Israël, M. Danon a demandé au Conseil de sécurité pourquoi il ne demandait pas des explications à ce sujet. Il a ensuite assuré que plus de 350 attaques avaient été commises par des Palestiniens contre des Israéliens en l'espace de 170 jours. « Trente-quatre personnes ont été tuées, et des centaines blessées », a déploré le représentant, qui s'est élevé contre le silence de l'Autorité palestinienne à ce sujet.

Pour sa délégation, elle aurait même encouragé de telles attaques en rétribuant les « terroristes » avec des « salaires mensuels ». Fustigeant ce qu'il a appelé la « culture palestinienne de la haine et le constant lavage de cerveau », M. Danon a jugé qu'elle était largement responsable de la mort de trop nombreux Israéliens. Se tournant vers l'Observateur permanent de l'Autorité palestinienne, M. Riyad Mansour, le représentant israélien lui a demandé s'il condamnerait les Palestiniens qui lancent des attaques terroristes contre des Israéliens. « Vous pouvez le faire maintenant. Nous pouvons bénéficier d'une interprétation en cinq langues. Je vous donne une chance », a-t-il lancé à l'adresse de M. Mansour, ouvrant la voie à un échange d'invectives et d'accusations mutuelles entre les deux hommes.

Au cours de l'échange qui a suivi, M. Danon a déclaré: « Vous devez mettre fin à la haine et arrêter de donner aux rues les noms de terroristes ». Ce à quoi l'observateur de la Palestine, M. Riyad Mansour, a répondu: « Nous devons lutter contre l'incitation... Êtes-vous prêt à venir participer à ces réunions en présence des Américains? » Réagissant, M. Danon a lancé: « Vous glorifiez le terrorisme... Vous êtes incapable de dire que vous condamnez le terrorisme contre les civils. Je condamne tous les actes de terreur. Vous n'arrivez pas à dire « Je condamne tous les actes de terrorisme ». M. Mansour: « Vous nous opprimez. Honte à vous, vous êtes un occupant, vous êtes un colonisateur ». Après avoir été intimidé par le Président du Conseil de

sécurité, l'Ambassadeur Liu Jieyi, de la Chine, de reprendre sa déclaration, le représentant d'Israël a déclaré que l'Autorité palestinienne devrait assumer ses responsabilités en rompant le silence et en se comportant en leader. « Ce jour-là, elle trouvera un partenaire prêt à œuvrer de concert à la promesse de la paix », a ajouté l'Ambassadeur Danon avant de conclure.

M. MURRAY MCCULLY (Nouvelle-Zélande) a déclaré qu'aujourd'hui, il est devenu clair que la solution des deux États pourrait s'éloigner et que, si les choses continuent comme depuis ces deux dernières années sans aucune action du Conseil de sécurité et des autres, elle sera enterrée. Le représentant a ajouté que la communauté internationale attendait du Conseil de sécurité trois choses. Premièrement, elle attend qu'il réaffirme que la solution des deux États reste la seule voie vers une paix juste et durable et qu'il condamne la violence commise des deux côtés et les programmes de colonisation en cours qui sont des obstacles inacceptables à la solution des deux États.

La communauté internationale attend aussi que le Conseil appuie et relance le travail du Quatuor, de la Ligue arabe et la conférence internationale proposée par la France. Ce travail est nécessaire pour restaurer la confiance et préparer les parties aux négociations. Le Conseil devrait également soutenir le retour aux négociations grâce à une résolution sur les paramètres.

Le représentant a reconnu que les avis divergent sur la chronologie de la réalisation de ces attentes. Le débat est ouvert si une résolution du Conseil pour préserver la solution des deux États devait précéder ou suivre la conférence proposée par la France. Néanmoins, la Nouvelle-Zélande reprendra les discussions sur cette question et sur une résolution ciblée lorsque les vues des représentants français et du Quatuor se précisent.

La Nouvelle-Zélande est résolue à voir ce Conseil trouver un plan clair au cours des prochaines semaines. Entre le travail du Quatuor, de la Ligue des États arabes et l'initiative française et autres, le Conseil a un rôle essentiel à jouer.

M. DAVID PRESSMAN (États-Unis) a dit que la vision de deux États vivant dans la paix restait inchangée et que les États-Unis restaient déterminés à promouvoir le dialogue. Il s'est dit très préoccupé par la vague récente de terrorisme et de violence et par l'absence de progrès réalisés par les deux parties. « Ce que nous avons vu sur le terrain est inadmissible », a-t-il déclaré. Cela doit cesser; il n'y a aucune justification pour le terrorisme, a-t-il ajouté. Seul un règlement politique peut permettre la réalisation de la solution des deux États. Le représentant a appelé les dirigeants palestiniens à faire leur possible pour lutter contre toute forme d'incitation au terrorisme et à condamner fermement le terrorisme. Toute personne de quelque partie que ce soit agissant en violation de la loi doit être punie, a-t-il souligné.

Le représentant a condamné les activités de colonisation israéliennes, les expropriations et les démolitions de maisons en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, qu'il a qualifiées d'injustes, et qui, selon lui, sapent les perspectives d'une solution des deux États. Ensuite, a-t-il fait remarquer, « les Palestiniens ne souffrent nulle part ailleurs plus qu'à Gaza ». Il a déploré l'emprise du Hamas qui ralentit le processus de reconstruction. Préoccupés par les conditions humanitaires à Gaza, les États-Unis ont versé 44,4 millions de dollars à l'UNRWA et demandé à d'autres États de répondre aux besoins importants de la population. « Le statu quo n'est pas viable », a-t-il conclu, et les deux parties doivent faire la preuve d'un véritable engagement pour rétablir la confiance et éviter l'escalade.

S'agissant de la situation en Syrie, le représentant a considéré que la seule solution viable était « un processus politique inclusif, dirigé par les Syriens, répondant aux aspirations légitimes de la population, avec la création d'un gouvernement de transition ». Évoquant les pourparlers de Genève, il a reconnu que « les enjeux sont immenses ». Pour ce qui est de la cessation des hostilités et de l'amélioration de la situation humanitaire, « l'on peut et l'on doit faire davantage », a-t-il jugé. En effet, les violations du cessez-le-feu se poursuivent, tuant des civils syriens et créant des difficultés pour les parties qui ont fait preuve de retenue. Il n'y a plus de cardiologue en Syrie, a-t-il tenu à souligner symboliquement, avant de faire remarquer que le dernier d'entre eux, très respecté dans sa profession, avait été tué la semaine dernière. Il a dénoncé une « campagne délibérée pour affamer la population en temps réel » et appelé le régime syrien à respecter le droit international, en particulier la résolution 2254 du Conseil de sécurité, pour que l'aide atteigne tous les Syriens qui en ont besoin.

Après avoir constaté que la création d'un État palestinien n'a jamais été aussi éloignée, M. FRANÇOIS DELATTRE ([France](#)) a déclaré que le message de la France était de recréer un horizon politique pour sauver la solution des deux États. Elle est la seule à même de répondre aux aspirations légitimes des Palestiniens à un État et des Israéliens à la sécurité. L'action française se veut coopérative, inclusive et graduelle.

Elle est coopérative dans la mesure où l'Envoyé spécial de la France a conduit dans ce but des consultations auprès des parties et des principaux acteurs régionaux et internationaux avant de formuler ses propositions. Elle est ensuite inclusive car elle se veut complémentaire de l'action conduite par le Quatuor, les Nations Unies et les États-Unis. Face à la difficulté de la tâche, nous aurons besoin de tous les acteurs pour réussir. Enfin, l'action est graduelle car, compte tenu de l'éloignement des parties, il serait illusoire de rechercher une relance immédiate des négociations.

En outre, comme l'a annoncé le Président de la République française, la France se propose d'organiser à Paris en juin une réunion ministérielle qui rassemblerait notamment les membres du Quatuor, ceux du Conseil de sécurité, la Ligue des États arabes, ainsi que d'autres acteurs

régionaux et européens. Elle aura trois objectifs qui sont d'abord d'affirmer le soutien de la communauté internationale à la solution des deux États et les grands principes de résolution du conflit. Ensuite, elle visera à rassembler les engagements concrets que pourra apporter la communauté internationale et enfin, à définir le calendrier, les objectifs précis et la méthode d'une conférence internationale que « nous souhaitons organiser à l'automne.

Concernant la situation en Syrie, le représentant a salué la reprise des pourparlers intersyriens à Genève et l'approche constructive de l'opposition, qui s'est engagée dans les négociations malgré les provocations du régime. Il a déploré l'aggravation de la situation sur le territoire syrien ces dernières semaines avec l'intensification des attaques du régime qui poursuit ses exactions et viole la trêve en cherchant à saper les efforts de la communauté internationale en faveur d'une solution politique.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a constaté que la situation sur le terrain restait tendue depuis octobre 2015, en rappelant que plus de 200 Palestiniens et 30 Israéliens avaient perdu la vie au cours des six derniers mois. Il a condamné l'expansion des colonies de peuplement en Cisjordanie, en mettant l'accent sur l'importance d'un « signal clair » de la part de la communauté internationale. Après avoir rappelé que les réunions du Quatuor pour le Moyen-Orient avaient pour objectif de faire revenir les parties à la table des négociations, le représentant a souhaité que le rapport que le Quatuor prépare actuellement fournisse une analyse objective et détaillée de la situation sur le terrain et permette d'ouvrir la voie à des discussions entre les parties au conflit.

M. Churkin a déploré le fait qu'à Gaza, aucune percée n'ait été faite pour régler le problème du blocus imposé par Israël. Il s'est par ailleurs félicité des rencontres récentes entre membres du Hamas et du Fatah, tout en plaidant pour la fin des divisions intrapalestiniennes. La délégation russe réaffirme son attachement à l'idée que le Conseil de sécurité dépêche une délégation en mission au Moyen-Orient, a rappelé M. Churkin. Évoquant la situation en Syrie, il a salué la reprise des discussions entre les parties au conflit sous les auspices de l'Envoyé spécial, Staffan de Mistura.

M. RAFAEL DARÍO RAMÍREZ CARREÑO (Venezuela) a dénoncé l'action de la Puissance occupante visant à saper la solution des deux États, qui se poursuit « face à la passivité du Conseil de sécurité » et au détriment des justes aspirations de la Palestine. D'après lui, cette inaction alimente l'impunité d'Israël. Il a constaté qu'Israël avait consolidé sa politique de colonisation sur le territoire palestinien. « Israël ne semble pas se souvenir que les démolitions de maisons font des sans-abris qui viennent grossir les rangs des réfugiés », a-t-il ajouté.

Le représentant a déploré l'ampleur de la violence et le nombre de victimes dans les territoires occupés. Selon lui, cette violence systématique trouve son origine dans l'occupation israélienne,

et il a dénoncé « catégoriquement » les mesures disproportionnées prises par Israël, dont les détentions administratives qui touchent aussi des mineurs.

M. Ramírez Carreño a appuyé la demande de protection de la population palestinienne dans les territoires occupés, conformément au droit international humanitaire. Ensuite, il a demandé à Israël de mettre un terme au « bouclage inhumain de Gaza » et aux restrictions à la circulation de biens et de matériels. « Le Conseil de sécurité déçoit des millions de Palestiniens qui, pendant plus de 60 ans, ont eu confiance dans cet organe garant de la paix et de la sécurité internationales », a-t-il estimé.

Évoquant « l'une des plus grandes tragédies contemporaines », il a demandé « combien d'enfants palestiniens devront mourir pour que réagisse le Conseil ». Enfin, il a salué les efforts consentis pour relancer le processus de paix.

M. ROMÁN OYARZUN MARCHESI (Espagne) a regretté que la situation au Moyen-Orient se soit détériorée depuis le débat sur la question qu'avait organisé au cours de la présidence du Conseil de sécurité par l'Espagne. Sa délégation, a-t-il réaffirmé, reste attaché à l'organisation d'une conférence internationale pour relancer leur processus de paix, « afin d'éviter que celui-ci ne meure d'inanition ». C'est pourquoi le représentant a soutenu la proposition française de convoquer cette conférence en demandant au Conseil d'y apporter son soutien unanime. L'implication de la communauté internationale ne signifie pas que les parties doivent garder « les bras croisés », a toutefois prévenu M. Marchesi, en soulignant qu'elles doivent s'efforcer de créer, sur le terrain, les conditions propices à l'avènement d'une solution des deux États.

Pour l'Espagne, la plus grave menace à une telle perspective, c'est l'expansion des colonies de peuplement israéliennes dans le Territoire palestinien. « Israël doit cesser les confiscations de territoires », a insisté le représentant, qui a également encouragé Tel-Aviv à prendre des mesures dans la zone C. Mais, a également insisté M. Marchesi, il faut « une fois de plus » condamner la violence, injustifiée quelle qu'en soit la raison, et notamment les actes terroristes. S'agissant de la situation au Yémen, il a espéré que les pourparlers en cours déboucheraient sur une solution inclusive.

S'agissant de la Syrie, le représentant a exhorté toutes les parties au conflit à cesser les violations de la cessation des hostilités et à respecter le droit international humanitaire. Au Gouvernement syrien, le représentant a demandé de revoir sa politique d'approvisionnement de l'aide médicale dans les zones assiégées. Il a félicité, avant de conclure, le peuple et le Gouvernement libanais pour leur solidarité et leur générosité vis-à-vis des réfugiés syriens.

M. RAMLAN BIN IBRAHIM (Malaisie) a mis l'accent sur l'absence de volonté politique du Conseil de sécurité à agir et à mettre fin à l'occupation illégale par Israël et à sauver la solution des deux États. Puis, il a condamné les exécutions extrajudiciaires de Palestiniens par les forces israéliennes, y compris des femmes et des enfants. Les faits ont montré que ce ne sont pas des incidents isolés, a ajouté le représentant pour qui l'expansion rapide des colonies illégales constitue une autre conséquence de l'impunité qui prévaut.

D'après l'organisation non gouvernementale israélienne « Peace Now », la construction de colonies illégales a augmenté de 250 % au premier trimestre de cette année, a souligné le représentant. Après avoir dénoncé la construction du « mur de l'apartheid » et la situation à Gaza, le représentant a réitéré la nécessité pour le Conseil de sécurité d'utiliser tous les moyens disponibles pour mettre un terme à l'impunité dans laquelle Israël agit pour maintenir le statu quo en Palestine occupée, les colonisations illégales et le blocus de Gaza.

M. JULIO HELDER MOURA LUCAS (Angola), au nom du Mouvement des pays non alignés, a constaté certains signes de progrès, même faibles, dans la région pour trouver des solutions politiques aux conflits en Syrie et au Yémen. À présent, a-t-il estimé, les grandes puissances et les puissances régionales doivent faire fond sur l'accord avec l'Iran et l'utiliser pour « changer la donne ». Elles doivent user de leur influence pour régler les conflits. Le Moyen-Orient est un foyer fertile pour le terrorisme, a-t-il prévenu. À cet égard, les actions de la communauté internationale doivent se baser sur les valeurs partagées de la Charte des Nations Unies pour attaquer l'extrémisme violent.

Pour le représentant, « un exemple malheureux de la capacité de la communauté internationale à trouver une solution juste et durable » est le conflit israélo-palestinien. Il a dénoncé les tactiques d'Israël, Puissance occupante, qui ne cessent de saper la perspective d'une solution des deux États. Ainsi, la poursuite des activités de colonisation marque-t-elle clairement l'absence de volonté politique. Cette année, la démolition de maisons palestiniennes a déjà dépassé le total pour 2015. L'absence systématique d'action unifiée de la part de la communauté internationale et du Conseil de sécurité diminue les perspectives de paix, et le représentant a insisté sur un besoin de consensus et de mesures décisives et claires pour régler la situation.

M. MATTHEW RYCROFT (Royaume-Uni) a regretté que les violences en Israël et dans le territoire palestinien occupé se poursuivent. Il a encouragé les parties au conflit à tout mettre en œuvre pour atténuer les tensions. Il a affirmé que si le Gouvernement israélien est vraiment attaché à une solution des deux États, il doit revoir sa politique en matière d'implantation de colonies de peuplement. Le représentant s'est dit inquiet de la découverte, la semaine dernière, d'un tunnel construit par le Hamas en direction du sud d'Israël, le premier à être mis à jour depuis la fin des hostilités de l'été 2014. S'agissant de la Syrie, le représentant a salué la reprise

des pourparlers à Genève sous les auspices de l'Envoyé spécial de l'ONU. Il s'est toutefois dit préoccupé par les violations de la cessation des hostilités qui avaient été signalées dans le pays. M. Rycroft s'est ensuite dit alarmé par les obstacles que poserait le Gouvernement syrien à l'acheminement de l'aide humanitaire dans certaines zones, en demandant « à tous ceux » qui ont une influence sur les autorités à Damas de l'inviter à faire preuve de la retenue nécessaire.

M. MOTOHIDE YOSHIKAWA (Japon) a tout d'abord rappelé que le récent tremblement de terre dans son pays avait tué plus de 40 personnes et blessé un millier de personnes. Passant ensuite à la situation en Syrie, il a souligné l'importance de faciliter un accès humanitaire immédiat aux zones assiégées. Il a salué le cycle de pourparlers intersyriens qui vient de reprendre à Genève. En outre, il a annoncé une aide supplémentaire de 11 millions de dollars pour installer trois générateurs électriques en Syrie, en partenariat avec le PNUD.

Par ailleurs, le représentant s'est félicité du début d'une cessation des hostilités au Yémen. Toutefois, il s'est dit déçu que les pourparlers de paix prévus au Koweït n'aient pas encore débuté. Les sanctions doivent appuyer une solution politique, a-t-il ajouté. Pour sa part, le Japon a versé 85 millions de dollars pour aider le processus constitutionnel au Yémen.

S'agissant enfin du conflit israélo-palestinien, le représentant a regretté que les pourparlers soient dans l'impasse et que le désespoir et la violence se propagent. Rien ne peut justifier la violence, a-t-il dit en exhortant les parties à la condamner sans équivoque. Le Japon fournit également une aide matérielle à la Palestine car, a souligné son représentant, « une économie viable facilitera la solution des deux États ».

M. AMR ABDELLATIF ABOULATTA (Égypte) a indiqué que la recrudescence des « pratiques israéliennes » n'était que la conséquence naturelle des « manquements » de la communauté internationale à mettre en œuvre la solution à deux États. Il a également regretté l'absence de mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment de la résolution 465 (1980), adoptée à l'unanimité de ses 15 membres, et « qui réaffirme la nécessité impérieuse de mettre fin à l'occupation prolongée des territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, y compris Jérusalem ». Israël a aussi l'obligation de se retirer du Golan syrien, a poursuivi le représentant, qui a demandé à ce pays de donner une chance à la possibilité de « vivre en paix et en sécurité » avec ses voisins du Moyen-Orient. Le délégué a demandé, avant de conclure, le respect, par le Conseil de sécurité, de ses obligations et de faire appliquer le droit international qu'il est supposé défendre, « sans distinction aucune ».

M. ELBIO ROSSELLI (Uruguay) a condamné l'attaque terroriste perpétrée aujourd'hui contre un bus à Jérusalem. Eu égard au processus de paix au Moyen-Orient, il a appuyé le droit d'Israël et de la Palestine à vivre dans des frontières sûres et reconnues, et la solution des deux États indépendants. Pour lui, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour exhorter les

parties à revenir à la table des négociations. Il faut que les parties s'abstiennent de prendre des décisions unilatérales qui nuisent au dialogue. Il a condamné la campagne de colonisation israélienne, tout comme les attaques brutales perpétrées contre des citoyens israéliens et « la glorification de ces actes atroces ».

Concernant la situation en Syrie, les efforts consentis pour parvenir à un règlement politique du conflit sont essentiels, a dit le représentant. Il a appuyé la Feuille de route établie dans la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité. Malgré la régression des derniers jours, il a espéré « qu'un processus a été enclenché pour mettre un terme à cette guerre sanglante trop longue ». Le Gouvernement syrien doit donner sans tarder les autorisations nécessaires aux agences humanitaires pour qu'elles fournissent l'aide dont les civils ont besoin. De plus, il a condamné en tant que « crime de guerre » la faim utilisée comme tactique et les attaques menées contre le personnel et le matériel médical.

S'agissant du Yémen, le représentant a salué les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général et souhaité que les négociations commencent rapidement. Il a insisté sur la vulnérabilité de la population yéménite, dont 80% a besoin d'une aide humanitaire. Enfin, passant à la Libye, il s'est félicité de l'annonce de l'arrivée à Tripoli des membres du Conseil présidentiel du Gouvernement de consensus national.

M. GORGUI CISS (Sénégal) a plaidé pour la relance des négociations entre Israéliens et Palestiniens sur la base d'éléments clairs, assortis d'un calendrier précis, pour parvenir à une solution définitive sur la base du droit international et des résolutions des Nations Unies. Le moment est venu de parvenir à un État palestinien, à l'intérieur des frontières sûres et internationalement reconnues. En outre, une solution au conflit israélo-palestinien favoriserait une meilleure prise en charge des défis sécuritaires et socioéconomiques qui se posent au Moyen-Orient.

Dans l'intervalle, a ajouté le représentant, le Conseil de sécurité devrait envisager des mesures conservatoires pour faire respecter le statu quo au niveau des lieux saints de Jérusalem, sans omettre la protection internationale du peuple palestinien. Pour ce faire, les éléments pratiques identifiés par le Secrétariat semblent absolument dignes d'intérêt, en attendant une solution définitive à la crise.

Le représentant a ajouté que la Conférence sur la question de Jérusalem, organisée à l'initiative du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, permettra de contribuer à la formulation de solutions pratiques.

M. VOLODYMYR YELCHENKO (Ukraine) a souligné que les progrès dans le processus de paix ne pourraient être atteints que grâce à des compromis et concessions mutuels conclus à la table

des négociations. Le succès dépend d'un vrai engagement de toutes les parties intéressées. Les efforts diplomatiques doivent être renforcés pour contenir et désamorcer les récentes vagues de violence et débloquent les négociations israélo-palestiniennes. À cet égard, l'initiative française d'organiser une conférence internationale visant à relancer les pourparlers mérite d'être examinée.

Concernant la Syrie, le représentant a rappelé que le point final du processus politique actuel était la création d'un organe de transition crédible, inclusif et non sectaire qui sera suivi d'une nouvelle constitution et des élections. À propos de la situation au Yémen, le représentant s'est dit optimiste et encouragé par la poursuite du cessez-le-feu en dépit de violations mineures. Ce n'est qu'une première étape, a-t-il cependant fait remarquer, car il reste beaucoup de chemin à faire avant qu'il ne soit mis fin à ce conflit de manière durable.

Le représentant a aussi constaté le lien qui existe entre la détérioration de la situation humanitaire, l'escalade des tensions religieuses et la propagation de l'extrémisme violent au Yémen. Si le processus de paix et le dialogue national sont des éléments indispensables pour combattre efficacement la menace terroriste, il faudrait également améliorer les conditions humanitaires dans ce pays ravagé par la guerre, a préconisé le représentant.

« La Palestine est au cœur des questions du Moyen-Orient », a fait valoir M. Liu JIEYI ([Chine](#)). Il est de la responsabilité partagée de la communauté internationale de faire droit aux intérêts légitimes du peuple palestinien et d'établir un État indépendant de Palestine, avec la pleine souveraineté sur la base des frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale. Les pourparlers de paix sont la seule façon d'aller de l'avant et doivent se poursuivre car, a-t-il précisé, « l'usage de la force n'est jamais la solution ». Il faut suivre le principe du territoire contre la paix pour promouvoir le processus de paix. Toutes les parties devraient maintenir le cap sur ces bases. Pour lui, la Palestine comme Israël doivent prendre des mesures pour faire progresser le processus de paix. Israël doit cesser sa politique de colonisation et lever le blocus contre Gaza.

Les préoccupations sécuritaires légitimes des États de la région doivent aussi être respectées. Le représentant a estimé que le Conseil de sécurité devrait répondre aux demandes légitimes des États arabes. La communauté internationale doit faire de son mieux pour améliorer la situation humanitaire en Palestine. La Chine, a-t-il assuré, a toujours appuyé la lutte du peuple palestinien pour promouvoir ses droits. Elle a décidé en janvier dernier, de fournir 15 millions de yuan à la Palestine.

En Syrie, s'est félicité le représentant, l'accord de cessez-le-feu entre les parties tient, il y a des progrès au niveau de l'aide humanitaire et les pourparlers de Genève sont sur la bonne voie. Il a enjoint tous les États à lutter contre les organisations terroristes qui sont sur la liste du Conseil

de sécurité. Par ailleurs, il a espéré que les parties yéménites respecteraient leurs engagements, dont la création d'un système politique inclusif. En Libye, les parties ont fait des progrès pour ce qui est de l'accord politique, mais l'environnement extérieur reste très complexe et il faut stopper l'afflux de combattants terroristes étrangers.

Mme ISABEL LÖVIN (Suède) a dit que la réussite des pourparlers de Genève sur la Syrie repose sur la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité. La représentante s'est dite préoccupée par le ralentissement de l'accès humanitaire en particulier par les rapports selon lesquels les équipements médicaux et des médicaments sont enlevés des convois humanitaires. Elle a indiqué que l'aide suédoise au peuple syrien est de trois ordres. Tout d'abord, le fonds de résilience pour une nouvelle stratégie de sortie de crise a été augmenté de 200 millions de dollars. L'aide humanitaire a aussi été augmenté de plus de 300 millions de dollars. Et, enfin, 120 000 réfugiés syriens ont été accueillis en Suède. Ce qui est le nombre le plus élevé en Europe.

Concernant la Palestine, l'année 2017 marque le cinquantième anniversaire de l'occupation. Nous sommes tous conscients de l'urgence de la situation sur le terrain et l'absence d'horizon politique. La solution des deux États s'éloigne sous nos yeux. Un changement fondamental de la politique de colonisation est nécessaire, en particulier à Jérusalem-Est et dans la zone C. Ce changement pourrait accroître les possibilités économiques, autonomiser les institutions palestiniennes et renforcer la stabilité et la sécurité des deux parties. Mais les mesures sécuritaires ne mettront pas fin à la violence, a fait remarquer la Ministre. Les causes profondes du conflit doivent être résolues. En outre, l'isolement de Gaza doit aussi cesser et la reconstruction doit être accélérée. L'Union européenne et la Suède appellent toutes les parties à garantir un accès humanitaire sans entrave à Gaza. En tout cas, la Suède appuie l'initiative française d'organiser une conférence internationale comme voie pour les parties et le monde de réaffirmer la solution des deux États.

M. ANTONIO DE AGUIAR PATRIOTA (Brésil) a salué la cessation des hostilités en Syrie qui permet, a-t-il dit, de mettre en place les conditions pour avancer graduellement vers la stabilisation et la paix. Les violations croissantes signalées par les deux parties au conflit au cours de la semaine dernière risquent de compromettre ces progrès significatifs. Pour sa délégation, il ne faut ménager aucun effort pour faire aboutir les pourparlers intrasyriens pour arriver à une transition politique visant à mettre en place une gouvernance crédible, inclusive et non sectaire, rédiger une nouvelle constitution et mettre fin à la guerre. À cet égard, le Brésil se félicite de la nouvelle série de négociations intrasyriennes, lancée à Genève la semaine dernière. Il reste néanmoins préoccupé par l'impact humanitaire des sanctions unilatérales contre la Syrie, qui rendent la mise en place des conditions d'un retour des réfugiés syriens difficile. Le Brésil estime que ce type de sanctions est contre-productif et incompatible avec le

droit international. Le Conseil de sécurité est la seule instance avec un mandat clair pour imposer des mesures économiques coercitives, a-t-il rappelé.

Il s'est dit alarmé par l'absence de tout signe positif dans le processus de paix israélo-palestinien. Si ce statu quo se poursuit cela continuera à déstabiliser le Moyen-Orient et risque d'entamer la crédibilité du Conseil de sécurité, a averti le représentant. Le Brésil souhaite que le Conseil de sécurité soit à la hauteur de ses responsabilités et mette fin à l'occupation. La seule solution, a estimé M. de Aguiar Patriota, reste un État palestinien économiquement viable, dans les frontières de 1967, qui coexiste dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël. Le Brésil suit avec intérêt l'initiative de la France d'organiser une conférence internationale en vue de rallier un large soutien au processus de paix.

En ce qui concerne le Yémen, la cessation des hostilités depuis la semaine dernière et la reprise des pourparlers de paix aujourd'hui au Koweït sont un pas positif vers la fin de conflit. Le Brésil demande à toutes les parties de s'acquitter de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et le droit international et continue à défendre une solution politique durable et inclusive pour une sortie de crise par des moyens non militaires.

Passant à la situation en Libye, le représentant s'est félicité de l'arrivée, à Tripoli, des membres du Conseil présidentiel du Gouvernement d'accord national. Il encourage toutes les parties à travailler avec le Représentant spécial du Secrétaire général, Martin Kobler, pour restaurer la paix et l'unité nationale libyenne.

M. JOÃO PEDRO VALE DE ALMEIDA, Chef de la délégation de l'Union européenne, a commencé par évoquer la crise syrienne et la propagation de Daech, ainsi que l'impact de cette crise sur les pays voisins, dans la région comme au-delà. Pour faire face à cette menace, il appelle à une intensification des efforts collectifs pour mettre un terme à la guerre en Syrie à travers une solution politique dans le cadre du Communiqué de Genève de 2012 et de la résolution 2254 du Conseil de sécurité. En tant que membre actif du Groupe international de soutien pour la Syrie, l'Union européenne soutient aussi les efforts de l'Envoyé spécial de l'ONU, Staffan de Mistura, et appelle toutes les parties prenantes en Syrie à s'engager dans le processus des pourparlers intrasyriens, a poursuivi le représentant, lançant notamment un appel au régime syrien pour qu'il s'y engage de bonne foi. Pour l'Union européenne, quatre points sont essentiels, a-t-il précisé: la consolidation et l'extension de la cessation des hostilités; la consolidation et l'élargissement de l'accès humanitaire; la libération des personnes en détention arbitraire, en particulier les femmes et enfants, et l'engagement vers une transition politique sans plus tarder et dans le but de parvenir à une solution durable.

Abordant également le processus de paix au Moyen-Orient, le représentant a expliqué que les pays de l'Union européenne restaient unis dans leur volonté de parvenir à une solution des deux

États sur la base des paramètres fixés par les conclusions du Conseil en juillet 2014. « Il n'y a d'autre alternative qu'une solution négociée des deux États », a réitéré M. de Almeida. Pour l'Union européenne toute mesure de sécurité ou à court terme ne peut se substituer à une solution politique durable.

Il a également affirmé que l'Union européenne avait l'intention d'assumer un rôle de leadership en ce sens, par le biais de son Représentant spécial pour le Moyen-Orient et par celui du représentant du Quartet qui est en train de finaliser un rapport qui comprend des recommandations pour faire avancer la solution des deux États. Soulignant le rôle essentiel des partenaires régionaux, le représentant a estimé que l'Initiative de paix arabe pourrait constituer l'un des piliers d'un futur accord de paix global. Toutefois, le pouvoir de changer la donne relève en premier lieu des responsables et des populations de la région, a-t-il rappelé, avant de leur demander la participation active des deux côtés au conflit car il s'agit, selon lui, d'une condition préalable au succès de toute initiative de paix. À cet égard il a appelé les deux parties à éviter toute action qui pourrait compromettre la viabilité de la solution des deux États, et a insisté sur le fait que les colonies de peuplement sont illégales en vertu du droit international et sont un obstacle à la paix. Par ailleurs, l'Union européenne encourage les factions palestiniennes à la réconciliation car « l'unité palestinienne avec des institutions démocratiques et responsables est une condition cruciale pour la création d'un État palestinien viable ».

Pour l'Union européenne, le rapport que le Quartet s'apprête à publier devrait servir de base pour définir de manière plus détaillée les prochaines étapes à atteindre par les deux parties au conflit en vue de recréer un « horizon politique » pour la solution des deux États avec le soutien de la communauté internationale.

M. NAWAF SALAM ([Liban](#)) a rappelé que depuis le début de l'année 2016, selon les Nations Unies, Israël a détruit 539 « structures » dans la Zone C du territoire palestinien occupé. Ces faits parmi d'autres montrent qu'Israël a non seulement failli à sa responsabilité de protéger les civils palestiniens mais a, au contraire, poursuivi une politique délibérée et constante d'étranglement des Palestiniens dans un total mépris de leurs vies et de leurs droits mais avec pour objectif de perpétuer et de consolider l'occupation illégale de leur territoire.

Après cinq décennies de confiscation de leur propriété, de démolition de leurs maisons, et de déplacement forcé, le moins que les Palestiniens du territoire occupé, en Cisjordanie et à Gaza, attendent du Conseil de sécurité est de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer leur protection, à la fois individuel et en tant que peuple, y compris l'arrêt de toutes les formes d'activités de colonisation de leur terre.

Concernant le conflit syrien, le représentant a déclaré que l'accord de cessation des hostilités avait donné à la Syrie et à son peuple une lueur d'espoir que le règlement du conflit est devenu

une possibilité réaliste. En outre, le leadership des États-Unis et de la Russie, Coprésidents de l'Équipe spéciale du cessez-le-feu, a permis une réduction importante du nombre de victimes civiles et la reprise des pourparlers intersyriens à Genève qui devrait mener à la réalisation d'une solution politique durable répondant aux aspirations du peuple syrien.

Le représentant a appelé la communauté internationale, en attendant un éventuel retour des 1,2 million de réfugiés chez eux, de respecter son engagement envers le Liban et de lui donner tous les moyens nécessaires pour faire face à cette énorme responsabilité. Il a aussi indiqué qu'il était important de créer un mécanisme de suivi de toutes les conférences internationales des donateurs pour la Syrie, y compris celle qui a eu lieu en février dernier à Londres.

M. ABDALLAH Y. AL-MOUALLIMI (Arabie saoudite) a déclaré que malgré la poursuite de la violation continue du droit international dans les territoires palestiniens occupés, Israël continuait sa politique d'expansion sans craindre pour ses actes. Le représentant a appelé Israël à mettre fin à ces violations répétées des droits des Palestiniens et a dénoncé un Conseil de sécurité qui « reste timide pour mettre fin à l'agression israélienne et à la nécessité de tenir Israël responsable de ses actes ».

Israël continue pourtant de clamer son attachement à la solution des deux États, s'est étonné le représentant, qui a dénoncé la poursuite des activités de colonisation, l'expulsion des familles palestiniennes des territoires occupés. Le Gouvernement israélien, a-t-il dénoncé, a annoncé la construction de 200 unités de maisons en Cisjordanie occupée, il poursuit l'occupation d'Al-Qods et, plus grave encore, il s'est réuni dans le Golan occupé. Ceci est une violation de tous les instruments juridiques qui rejettent le changement juridique d'un territoire occupé.

Après avoir salué l'initiative française d'organiser une conférence internationale sur le conflit israélo-palestinien et les autres initiatives visant à résoudre le conflit, le représentant a souligné la nécessité de créer un mécanisme international visant le retrait d'Israël des territoires occupés, assorti d'un calendrier. Il a également appelé le Conseil de sécurité à tenir le Gouvernement israélien pour responsable pénal et juridique de ses actes. Il a réitéré son appel à la protection du peuple palestinien. Le peuple palestinien a droit à l'autodétermination et à un État indépendant, a-t-il dit.

Concernant la Syrie, il a dénoncé les violations du cessez-le-feu par les forces syriennes et a affirmé que des forces révolutionnaires iraniennes étaient présentes en Syrie. Il a appelé à la création d'une autorité de transition dotée du pouvoir exécutif pour bâtir l'avenir de la Syrie.

M. MALEEHA LODHI (Pakistan) a dit que si le Gouvernement israélien n'acceptait pas de reprendre la mise en œuvre de la solution des deux États, et n'arrêtait pas l'expansion des colonies de peuplement, le Conseil de sécurité devrait adopter un plan contraignant et concret

pour mettre en œuvre la solution des deux États et prendre les mesures nécessaires pour son exécution. Le Pakistan reste engagé aux côtés des Palestiniens dans leur lutte pour leurs droits et leur dignité. Le représentant a ajouté qu'il sera difficile de résoudre d'autres crises dans le Moyen-Orient ou éliminer la montée du terrorisme si le monde ne trouve pas de solution juste et durable au conflit israélo-arabe. Concernant la Syrie, le représentant a réaffirmé qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit. Il est ainsi important que la cessation des hostilités soit maintenue et que les pourparlers de Genève montrent le chemin vers un règlement négocié.

M. GHOLAMHOSSEIN DEHGHANI (République islamique d'Iran), au nom du Mouvement des non-alignés (MNA), a dénoncé les violations du droit international et du droit international humanitaire perpétrées par Israël contre le peuple palestinien, qui ont des conséquences sérieuses à son avis pour les perspectives d'une solution pacifique au conflit israélo-palestinien et pour la paix et la sécurité au Moyen-Orient. À chaque réunion du Conseil de sécurité sur cette question le Mouvement réitère son appel à la communauté internationale à faire respecter la Charte et le droit international, y compris par des mesures nécessaires pour obliger Israël à mettre fin à ses « crimes de guerre » contre le peuple palestinien et son occupation illégale, a-t-il déploré. « Malheureusement, le Conseil de sécurité a failli à ses obligations en dépit d'un consensus mondial clair à la fois sur l'illégalité des politiques et pratiques israéliennes dans le territoire palestinien occupé et l'urgence de venir à bout de ce conflit de plusieurs décennies », a regretté le représentant. À son avis, Israël a été encouragé par cette inaction et impunité, ce dont témoignent notamment la poursuite des constructions de colonies de peuplement et l'intensification de ces mesures d'oppression. « Et pourtant, le Conseil de sécurité reste toujours paralysé », alors même que la situation dans le territoire occupé se dégrade à une vitesse inquiétante, a-t-il dit, affirmant par ailleurs que le Mouvement des non-alignés dénonce également la situation humanitaire déplorable à Gaza, qu'il impute largement au blocus israélien.

Le Conseil de sécurité doit agir en vertu du droit international humanitaire pour garantir la protection des Palestiniens qui vivent sous occupation, et du droit international pour mettre fin à l'occupation illégale du territoire palestinien occupé, a affirmé le représentant. « Comment est-ce que ce Conseil peut rester silencieux, alors même qu'Israël poursuit ses activités systématiques de peuplement et la construction du mur de séparation? » s'est-il demandé.

La position du Mouvement des non-alignés est claire: « Nous demandons au Conseil de sécurité d'agir de toute urgence, conformément au rôle qui lui incombe en vertu de la Charte, de ses résolutions et des dispositions applicables du droit international pour trouver une solution à ce conflit », a-t-il conclu.

Mme TANMAYA LAL (Inde) a rappelé la position de l'Inde par rapport au processus de paix au Moyen-Orient. L'Inde soutient une solution négociée qui débouche sur un État souverain, indépendant, viable et unifié de Palestine, avec Jérusalem-Est pour capitale, qui vit en sécurité

et le long de frontières reconnues avec Israël, tel que cela est stipulé dans la Feuille de route du Quatuor et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La solidarité avec la cause palestinienne reste un élément intégral de la politique étrangère de l'Inde, comme en témoigne notamment la visite du Président indien en Palestine en 2015. Dans le cadre des efforts de consolidation de l'État palestinien, l'Inde a toujours apporté une assistance technique et financière à la Palestine, ainsi qu'une contribution d'un million de dollars à l'UNRWA par an et un engagement de 4 millions de dollars aux efforts de reconstruction de Gaza, a encore indiqué la représentante.

Sa délégation a fait part de son inquiétude suite à l'impasse des pourparlers directs depuis avril 2014 et la tendance vers le bas du processus de paix depuis qui s'illustre, notamment, par une escalade de la situation difficile à Gaza et des actions unilatérales des parties qui ne font que les éloigner davantage. L'Inde reste fermement convaincue que seul le dialogue est une option viable et encourage les deux parties à reprendre le processus de paix au plus tôt en vue de parvenir à une paix juste et durable.

S'agissant du Yémen, l'Inde a appelé toutes les parties au conflit à régler amicalement leurs différences en vue de trouver un consensus. La représentante s'est dit encouragée par les pourparlers de paix qui ont été annoncés et espère qu'il s'agit là d'un début de sortie de crise.

Concernant la Syrie, a assuré la représentante, l'Inde soutient une solution politique inclusive avec toutes les parties à la table de négociation. Elle espère que les pourparlers intrasyriens, sous les auspices des Nations Unies, permettront de déboucher sur une transition politique aux mains des syriens.

M. MOHAMMED SAHIB MEJID MARZOOQ (Iraq) a affirmé que la politique israélienne reposait sur l'occupation des territoires palestiniens et visait à imposer un fait accompli aux États arabes dans la région. Cette politique n'amènera pas la paix à Israël, a averti le représentant, qui a ensuite énuméré les violations par ce pays des résolutions du Conseil de sécurité sur la Palestine. Israël impose le siège de Gaza, la punition collective des populations palestiniennes et s'adonne à des actes de provocations qui ne font qu'exacerber la tension au Moyen-Orient, a dénoncé le représentant, qui a appelé le Conseil de sécurité à demander à Israël de respecter le droit international. Tout en espérant que la conférence internationale organisée par la France sur le conflit israélo-palestinienne aboutisse à des résultats concrets, le représentant a dénoncé l'intransigeance d'Israël qui pourrait compromettre la réussite de la Conférence. En conclusion, il a exhorté le Conseil de sécurité à lever les obstacles à la réalisation de la solution des deux États.

M. DIAN TRIANSYAH DJANI (Indonésie) a déclaré que l'occupation israélienne devrait prendre fin et que tous les efforts devraient être entrepris pour réaliser la solution des deux États. Le

représentant a ajouté que lors de son cinquième sommet, l'Organisation de la coopération islamique a attiré l'attention de la communauté internationale sur l'urgence de parvenir à une solution complète, juste et durable à la question de Palestine. Le sommet de l'OCI avait appelé à appuyer le boycott des produits dans les colonies illégales israéliennes et par les colons. Il a dénoncé la poursuite de la colonisation à Jérusalem-Est et autour de cette ville qui pose un défi supplémentaire. Israël doit respecter ses obligations internationales comme la protection des droits fondamentaux du peuple palestinien et la prévention d'exécutions extrajudiciaires. Israël doit aussi s'abstenir d'exercer des punitions collectives.

Le représentant a en outre indiqué que des centaines de résolutions sur la question de Palestine avaient été adoptées par le Conseil de sécurité. Le mois dernier, la Commission de la condition de la femme avait adopté une résolution sur la situation des femmes palestiniennes. Malheureusement, a regretté le représentant, en dépit de l'appui des États Membres, aucun effort substantiel n'a été fourni par les Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité pour mettre en œuvre ces résolutions. Le Conseil doit pourtant créer les conditions de la reprise d'un processus de paix crédible visant à mettre fin à l'occupation israélienne et la création d'un État indépendant de Palestine, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Mgr BERNARDITO CLEOPAS AUZA, Observateur permanent du Saint-Siège, a déclaré que la solution des deux États offre la meilleure possibilité pour un règlement pacifique du conflit au Moyen-Orient. L'Observateur permanent a réitéré l'appel du pape François aux dirigeants palestiniens en mai 2014 pour trouver le courage d'être généreux et créatifs au service du bien commun, le courage de forger une paix qui repose sur la reconnaissance par tous du droit des deux États à exister et de vivre dans la paix et la sécurité dans des frontières internationalement reconnues. Il a réitéré son appel pour qu'une attention spéciale soit accordée au Liban où des réfugiés des conflits voisins représentent le quart de la population.

La communauté internationale doit aider les dirigeants libanais à stabiliser constitutionnellement leur propre Gouvernement et à faire face au fardeau des réfugiés, a dit le représentant du Saint-Siège, appelant la communauté internationale à entreprendre une action collective pour arrêter la propagation du fondamentalisme et de l'extrémisme qui sèment la terreur dans de nombreux pays de la région, en Afrique du Nord et dans de nombreuses parties du monde. Mgr Auza a également appelé la communauté internationale à entendre les cris des communautés chrétiennes assiégées et d'autres groupes religieux et ethniques minoritaires au Moyen-Orient qui sont victimes de discrimination, persécutées, décimées, brûlées ou noyées parce qu'elles ne partagent pas l'idéologie ou la religion de leurs persécuteurs.

Mme DINA KAWAR (Jordanie) a regretté les défis auxquels sa région doit faire face ainsi que la peur et la souffrance que vivent les populations locales. Elle s'interroge sur l'intervention de la communauté internationale et si celle-ci est suffisante. « Avons-nous failli à garantir la stabilité

durable? » a demandé la représentante, insistant sur le fait que la Jordanie n'a ménagé aucun effort pour parvenir à des solutions pacifiques. Pour sa délégation, on ne saurait ignorer le lien intrinsèque entre la solution au conflit israélo-palestinien et la paix dans la région, et il ne faut pas tolérer que l'extrémisme et la violence puissent exploiter la religion pour les justifier.

Abordant la situation grave dans le territoire occupé, elle a demandé au Conseil de sécurité d'être à la hauteur de ses responsabilités et de mettre un terme à la colonisation israélienne qui constitue un obstacle à la relance des pourparlers de paix. La Jordanie demande un calendrier clair pour ces négociations en vue de parvenir à une solution des deux États, avec Jérusalem-Est pour capitale de la Palestine dans les frontières de 1967. Toutes les initiatives régionales et internationales demeureront toutefois lettre morte sans volonté politique des parties sur le terrain, a averti la représentante.

Concernant la question des lieux saints de Jérusalem, elle a expliqué que le Roi de Jordanie n'avait ménagé aucun effort pour les protéger et continuera à faire face à tout ce qui pourrait y porter atteinte.

Au sujet de la crise en Syrie, qui a provoqué une destruction indicible, la Jordanie appelle à un redoublement d'efforts pour que les négociations actuelles soient couronnées de succès en vue d'une transition politique et de la rédaction d'une nouvelle constitution. L'augmentation affligeante du nombre de réfugiés syriens est la preuve de l'immensité de la tragédie humanitaire en Syrie, a estimé la représentante, dont le pays en accueille un grand nombre, à l'instar des autres pays voisins, ce qui est au-delà de leurs moyens.

La Jordanie demande un soutien international pour les aider à y répondre, et plus précisément des solutions de développement global pour la région. Elle appelle en outre une démarche collective décisive pour faire face à la pensée takfiriste des groupes terroristes qui opèrent dans la région et qui prend la religion pour cible, « toutes les religions monothéistes ».

M. WOUTER HOFMEYR ZAAJMAN ([Afrique du Sud](#)), a constaté la détérioration constante de la situation en Palestine alors même que la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, reste incapable ou peu disposée à agir. L'Afrique du Sud condamne toute forme de violence, peu importe qui la commet, et exhorte toutes les parties au conflit israélo-palestinien à s'engager dans un dialogue, a-t-il dit. Pour sa délégation, la situation sur le terrain risque de se dégrader au point de rendre la solution des deux États de plus en plus inaccessible, et ce scénario est dangereusement proche. Toutefois, il y a une lueur d'espoir, a remarqué le représentant, en faisant référence à l'accord trouvé entre Israël et la Jordanie pour assurer le contrôle des activités israéliennes aux alentours du Mont du Temple/ Al-Haram al-Charif, et affirmant que l'importance de ces lieux saints pour les grandes religions devait être respectée.

Sa délégation déplore l'échec du Conseil de sécurité face à la poursuite des activités de peuplement israéliennes qui, à son avis, sont illégales dans le droit international, en prenant pour exemple notamment l'annonce faite par le Gouvernement israélien le 15 mars 2016 de la saisie de 234 hectares de terres en Cisjordanie, à proximité de Jéricho. Ces colonies de peuplement sont un obstacle pour la solution des deux États, a-t-il poursuivi, avant d'exiger que la communauté internationale y mette fin.

Mme ANA SILVIA RODRÍGUEZ ABASCAL (Cuba) s'est alarmée de l'inaction du Conseil de sécurité face aux politiques agressives et aux pratiques colonisatrices d'Israël vis-à-vis du peuple palestinien. Elle a jugé moralement inadmissible que le Conseil continue de se soustraire à la responsabilité que lui confère la Charte des Nations Unies. La seule solution possible, a-t-elle insisté, est la coexistence pacifique des deux États. Cuba, réaffirmant son plein appui à l'entrée de la Palestine comme membre de plein droit de l'ONU, appelle le Conseil à prendre des actions concrètes pour mettre un terme aux injustices dont le peuple palestinien est victime depuis longtemps.

De même, a poursuivi Mme Rodríguez Abascal, la seule solution possible en Syrie passe par le respect du droit du peuple syrien de décider de son destin. Cela implique une solution politique à travers le dialogue et la négociation. « Ceux qui ont alimenté ce conflit depuis l'extérieur, avec l'objectif déclaré d'imposer un changement de régime, sont responsables de la mort ou des blessures infligées à des milliers de victimes civiles », a-t-elle estimé. « Il ne faut pas, sous prétexte de lutter contre le terrorisme, fomenter un ordre du jour interventionniste », a prévenu la représentante cubaine, avant de demander que cessent les violations de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

M. MANSOUR AYYAD AL-OTAIBI (Koweït) a déclaré que le Conseil de sécurité se réunissait de nouveau alors que le territoire palestinien occupé, en particulier Jérusalem occupée, subit une escalade sans précédent de l'agression militaire israélienne et des attaques terroristes de colons israéliens sur le peuple palestinien sans défense. Le Conseil se réunit au moment où Israël continue de perpétrer ses crimes graves et systématiques, et viole le droit international, a-t-il dit.

L'arrogance d'Israël et son manque de respect vis-à-vis des accords avec les Palestiniens, ainsi que l'impunité totale dont il jouit ont conduit la situation à un croisement dangereux, a estimé le représentant, qui a regretté que le Conseil soit resté silencieux et ait négligé son obligation de maintenir la paix et la sécurité internationales et son engagement à protéger les civils d'un conflit armé.

Après avoir énuméré les agissements d'Israël, le représentant a appelé le Conseil de sécurité à assumer sa responsabilité en donnant au peuple palestinien une protection internationale. Il a estimé que le Conseil et les Hautes Parties contractantes à la Quatrième Convention de Genève

ont la responsabilité d'assurer la protection et la sécurité du peuple palestinien. Le droit à la sécurité n'est pas une exclusivité pour Israël, a-t-il dit. La sécurité est un droit qui devrait être accordé à tous les pays et aux victimes d'une occupation illégale et étrangère qui a duré près de 50 ans, a conclu le représentant.

M. WILFRIED I. EMVULA (Namibie), Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a rappelé que, selon le Bureau central des statistiques israélien, la construction de colonies de peuplement avait augmenté en 2015 par rapport à l'année précédente, et qu'il en était de même en 2016 en termes de démolitions de maisons palestiniennes, de confiscations de terres et de renomination de celles-ci comme « Terre étatiques israéliennes », ainsi que de déplacements de Palestiniens et de détentions à long terme sans procès sous la dénomination de « détentions administratives ».

Ces mesures unilatérales, au détriment des droits et libertés des Palestiniens, marquent une nouvelle phase inquiétante dans la confrontation entre le droit international humanitaire et l'occupation israélienne en Cisjordanie, sans oublier que Gaza reste toujours sous blocus israélien, a poursuivi M. Emvula.

En 2015, le Conseil de sécurité a tenu pas moins de 15 réunions sur la question palestinienne sans pouvoir décider d'une quelconque action, a-t-il constaté à regret avant d'émettre l'espoir de voir le Conseil adopter et soutenir le projet de résolution du Groupe arabe, qui est actuellement en circulation, et qui demande notamment l'arrêt immédiat de toute activité de construction de colonies de peuplement. Le Comité salue les efforts de la France et du Quatuor pour trouver de nouvelles voies en vue de surmonter les obstacles qui ont mené à l'impasse actuelle des négociations bilatérales.

Pour le Comité, le prix de l'échec est trop « terrifiant » à envisager, et c'est pourquoi il s'engage à poursuivre ses efforts pour parvenir à une solution pacifique, juste et durable au conflit israélo-palestinien qui ne peut se faire que si l'occupation s'arrête, à travers la solution des deux États dans les frontières de 1967 et un règlement juste de toutes les questions en instance sur le statut final.

« À chaque fois que nous nous adressons au Conseil de sécurité sur la question de Palestine, nous ne sommes pas écoutés », s'est plainte Mme MARÍA RUBIALES DE CHAMORRO (Nicaragua). Elle a fait allusion à « ceux qui continuent de promouvoir l'impunité d'Israël et de bloquer toute solution en faisant usage du droit de veto contre la création et la reconnaissance de l'État de Palestine comme membre à part entière de l'ONU ».

Elle s'est demandée comment le peuple palestinien pourrait exercer son droit au développement dans la mesure où l'économie de la Palestine est une économie d'occupation, particulièrement

dans la bande de Gaza. En bref, elle a condamné « le cercle vicieux agressions-reconstruction-agressions » qui persiste tant qu'Israël occupe le territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est.

Mme Rubiales de Chamorro a considéré que les politiques d'ingérence et d'intervention des pays membres de l'OTAN au Moyen-Orient et en Afrique du Nord avaient profité à Israël. La paix dans la région, a-t-elle ajouté, n'implique pas seulement le règlement de la question de Palestine. Il faut aussi qu'Israël se retire du Liban, des hauteurs du Golan syrien et de tous les territoires arabes occupés.

Pour M. GEIR O. PEDERSEN (Norvège) rien ne pourrait mieux ouvrir la voie à la stabilisation régionale qu'un règlement politique au conflit en Syrie. Son pays soutient les efforts en ce sens de l'Envoyé spécial des Nations Unies, Staffan de Mistura, et souligne que toutes les parties doivent assumer leurs responsabilités pour le rendre crédible et capable de mener à une transition politique, y compris à une gouvernance inclusive et non sectaire, a-t-il dit. La Norvège lance également un appel aux parties pour que la cessation des hostilités se poursuive et que l'accès humanitaire soit généralisé parce que « les Syriens ont d'ores et déjà enduré l'intolérable », a-t-il dit. Rappelant qu'en février, la communauté des donateurs s'est engagée à hauteur de 12 milliards de dollars pour venir en aide à la Syrie et la région d'ici à 2020, le représentant a regretté que les versements accusent des retards et appelé au respect des engagements pris dans les délais impartis.

Abordant par ailleurs la question palestino-israélienne, il a estimé que celle-ci restait au cœur de la stabilité et de la prospérité dans la région, ainsi que de la paix et la sécurité internationales. Il faut, selon sa délégation, agir contre ceux qui cherchent à saper la vision d'une solution des deux États parce que le « statu quo ne profite à personne ». Pour la Norvège, une telle solution est la seule voie crédible à long terme pour une paix durable et viable, a-t-il précisé. Mon pays demande aux parties concernées de faire davantage pour régler ce conflit et mettre fin aux tensions actuelles et à la violence, a continué le représentant, qui a également appelé Israël à arrêter ses activités de peuplement et les démolitions de maisons palestiniennes et exhorté la partie palestinienne à renforcer ses institutions et à appliquer les réformes essentielles. Le représentant a également appelé le Conseil de sécurité à être à la hauteur de ses responsabilités sur cette question.

M. HAHN CHOONGHEE (République de Corée) a estimé qu'une paix durable ne pouvait pas être imposée par les mesures unilatérales et coercitives d'une seule partie, mais qu'elle requérait des négociations directes entre les parties, sur la base d'une reconnaissance mutuelle et de la coexistence. Il a prié Israël d'arrêter immédiatement toutes ses activités de colonisation. Il s'est également inquiété du manque d'unité parmi les Palestiniens. Enfin, il a souhaité que le Quatuor renforce ses efforts de médiation et fasse des recommandations concrètes en faveur de la solution des deux États.

S'agissant de la Syrie, s'il a noté des progrès, le représentant s'est toutefois dit préoccupé par le non-respect du cessez-le-feu et les entraves à la fourniture de l'aide humanitaire à des millions de Syriens dans le besoin, notamment dans les zones assiégées ou éloignées. Il a ensuite regretté le report des pourparlers de paix sur le Yémen qui devraient reprendre aujourd'hui au Koweït. Enfin, il a jugé urgent de normaliser le Gouvernement d'union nationale en Libye.

M. AHAMED LEBBE SABARULLAH KHAN (Sri Lanka) a réaffirmé le soutien constant de sa délégation à la cause palestinienne. Ce débat rappelle, a ajouté le représentant, l'urgence de trouver une solution juste à la question palestinienne et à faire face à la détresse du peuple palestinien. Le monde ne doit pas oublier la situation humanitaire grave des Palestiniens dans les territoires occupés, en particulier à Gaza. Il a souligné l'urgence de mettre fin à la marginalisation et l'oppression des Palestiniens sur leur propre terre.

Il s'est aussi dit très préoccupé par l'escalade de la violence et le nombre des victimes civiles causées par la poursuite de l'expansion des colonies d'implantation et l'impunité relative des activités des colons. M. Sabarullah Khan a rappelé que la communauté internationale a, à plusieurs reprises, appelé au gel de ces activités. Il a également dénoncé les détentions administratives qui exacerbent la tension dans les territoires occupés. Il a demandé la levée du blocus de Gaza dans le cadre de la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité et estimé que des mesures doivent être mises en place pour tenir responsables les sociétés qui continuent d'exploiter les ressources naturelles des territoires occupés.

M. MOUNZER MOUNZER (République arabe syrienne) a déclaré que la tenue, dimanche dernier, du Conseil de ministres israéliens sur le plateau du Golan syrien pour la première fois depuis son occupation par Israël en 1967, démontre le mépris d'Israël pour la communauté internationale et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives à l'occupation ce territoire. Il s'est dit déçu par le fait que l'exposé du Secrétaire général ne condamne pas la tenue de cette réunion, déplorant d'une manière plus générale les « violations systématiques » du droit international et des droits de l'homme par Israël.

Il a également regretté l'inertie du Conseil de sécurité et la complaisance supposée de certains membres de cet organe en faveur de ce pays. La délégation a ensuite dénoncé les projets de construction de colonies de peuplement en Cisjordanie et dans le Golan syrien occupé, qui s'accompagnent de « mesures d'incitation financière » en faveur des colons, « soi-disant pour des projets agricoles ».

La colonisation n'est pas seulement un crime de guerre, c'est aussi une politique du fait accompli qui compromet la viabilité même d'un État palestinien, a-t-elle tranché. L'ONU et le Conseil de sécurité doivent prendre des mesures pour veiller au respect des mesures internationales pertinentes, a insisté le représentant en conclusion.

M. AHMED SAREER (Maldives) a plaidé en faveur du droit à l'autodétermination du peuple palestinien, et de son droit à établir son propre État sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale. S'agissant du conflit en Syrie, il a appuyé la recherche d'une solution politique se fondant sur les pourparlers de Genève et qui corresponde aux aspirations légitimes du peuple syrien. Concernant le Yémen, il a souhaité que l'aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont désespérément besoin. Dénonçant le terrorisme sous toutes ses formes, le représentant a tenu à souligner que l'islam promeut la paix et la protection de la vie et de l'unité. « L'islam condamne aussi la violence et les Maldives rejettent l'utilisation de la religion comme prétexte pour infliger la terreur ou à des fins politiques », a-t-il conclu.

M. GÜVEN BEGEÇ (Turquie) a rappelé que le conflit israélo-palestinien s'expliquait par l'occupation illégale de Jérusalem-Est et d'autres territoires palestiniens par Israël. Préoccupé par les derniers développements sur le terrain, il a estimé que la priorité du Conseil devait être « une désescalade rapide » des tensions, y compris la levée du blocus contre Gaza. La situation actuelle, a-t-il prédit, est « une sombre réflexion de ce qui va se produire si la perspective de la solution des deux États est perdue ». Il appartient au Conseil de sécurité de prendre des mesures concrètes pour assurer la paix et la protection des Palestiniens.

Abordant la situation en Syrie, le représentant a parlé d'une catastrophe humanitaire, et d'« une tâche énorme sur notre conscience collective ». Selon lui, aucun conflit moderne n'a autant violé les normes internationales. La Turquie, a-t-il assuré, continue de porter une partie du fardeau de cette dévastation. Le pays s'inquiète des répercussions humanitaires et sécuritaires de la crise. En particulier, le chaos créé dans le nord de la Syrie joue en faveur des terroristes, qui ciblent aussi les citoyens turcs, a précisé le représentant.

Il a souhaité que le troisième cycle des négociations à Genève presse le régime de parler de la transition politique. En même temps, le Conseil de sécurité doit s'assurer que ses résolutions sont respectées. Malheureusement, l'accord de cessez-le-feu est fragilisé par les violations systématiques du régime et de ses alliés, a-t-il regretté. Le régime entrave également l'accès de l'aide humanitaire. D'après le représentant, il ne faut pas que des tiers interviennent dans la composition de l'équipe de négociation de l'opposition si l'on veut que le processus de paix soit crédible et durable.

S'agissant de la Libye, la Turquie appuie les travaux du Conseil présidentiel libyen qui est arrivé à Tripoli le 30 mars dernier. Le représentant a récemment accueilli le Président du Conseil à Istanbul à l'occasion du treizième Sommet islamique.

M. EINAR GUNNARSSON (Islande) a vigoureusement plaidé en faveur d'une action décisive du Conseil de sécurité et de la communauté internationale en vue de prévenir une détérioration du conflit israélo-palestinien. Selon lui, il faut tout d'abord défendre la solution des deux États

comme la seule viable vers une paix durable. De plus, la communauté internationale doit faire davantage pour redonner de l'élan à la recherche de la paix, a poursuivi le représentant, citant en exemple la proposition de la France d'établir un groupe international de soutien et de convoquer une conférence de paix. Enfin, a-t-il plaidé, il est nécessaire de permettre aux parties de rétablir la confiance mutuelle, tâche qui incombe principalement aux dirigeants des deux parties au conflit, avec le soutien du Conseil de sécurité, notamment. Enfin, la situation à Gaza doit être normalisée dans le cadre d'une approche préventive, a ajouté M. Gunnarsson, en soulignant les risques de radicalisation que posent l'absence de reconstruction et l'isolement.

Mme NGUYEN PHUONG NGA (Viet Nam) s'est alarmée des informations fournies par le Coordonnateur spécial du processus de paix au Moyen-Orient qui a souligné les tendances négatives sur le terrain mettant en péril la viabilité de la solution des deux États. La représentante s'est dite aussi préoccupée par l'évolution de la situation dans la région, en particulier le dernier cycle de violence qui a coûté la vie à des centaines de personnes. « Nous sommes peinés de voir la crise humanitaire qui se déroule en Cisjordanie et à Gaza et le sort des millions de Palestiniens », a encore déclaré la représentante.

Mme Nguyen a appelé à la fin à tous les actes de violence et a exhorté Israël à arrêter immédiatement les activités illégales de colonisation, la confiscation de terre, la construction des murs de séparation, et de respecter le droit humanitaire et les droits de l'homme. Elle a appelé toutes les parties à respecter leur détermination à résoudre le conflit par la négociation et à s'abstenir de tout acte de violence ou hostile qui pourrait faire monter la tension. La représentante a réitéré le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un État indépendant.

M. KAIRAT ABDRAKHAMANOV (Kazakhstan) a indiqué que le Président Nazarbayev avait récemment proposé de créer une « Coalition mondiale d'États pour la paix, la stabilité, la confiance et la sécurité » sous les auspices de l'ONU. Cette coalition devrait avoir pour objectif principal au cours de la prochaine décennie de mettre un terme aux guerres en Afghanistan, en Iraq, au Yémen, en Libye, en Syrie, dans l'est de l'Ukraine, et au conflit israélo-palestinien. À ce sujet, il a appuyé la demande de la Palestine de devenir Membre à part entière de l'ONU et encouragé les dirigeants israéliens et palestiniens à faire preuve de volonté politique pour conclure un accord de paix historique.

En outre, le Kazakhstan appuie le processus de paix syrien et les pourparlers de Genève, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, a-t-il dit. M. Abrahmanov a rappelé que son pays avait accueilli à Astana, en 2015, deux cycles de consultations syriennes avec les dirigeants de divers groupes de l'opposition et des représentants des minorités ethniques et religieuses du pays. Par ailleurs, le Gouvernement kazakh plaide pour la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, a précisé le représentant, annonçant

qu'à l'initiative de son pays, le Président de l'Assemblée générale organisera, le 6 mai prochain, un dialogue de haut niveau intitulé « Religions pour la paix ».

M. VIRACHAI PLASAI (Thaïlande) a déclaré qu'en tant qu'ami d'Israël et de la Palestine, sa délégation réaffirme son soutien à la solution des deux États. Cependant, a-t-il poursuivi, la violence en cours et l'absence de dialogue politique véritable ont affaibli la perspective de cette solution. C'est donc la plus grande priorité pour toutes les parties prenantes et pour la communauté internationale de relancer le processus de paix, a affirmé le représentant, estimant par ailleurs qu'il fallait désamorcer la situation sur le terrain et mettre fin à la violence, respecter et préserver le caractère sacré de tous les lieux saints et arrêter immédiatement les tentatives de modifier le statu quo de ces lieux, y compris Jérusalem et Hébron.

En outre, s'agissant des activités de colonisation et des démolitions de maisons dans les territoires occupés, le représentant a appelé à une stricte mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale à cet égard. Il a également insisté sur la nécessité pour toutes les parties de respecter le droit international humanitaire et d'assurer un libre accès pour tous à l'aide humanitaire. « Nous insistons sur le fait qu'il faut reconstruire les équipements publics et les infrastructures de base nécessaires à de meilleures conditions de vie et au développement économique », a conclu le représentant, qui a appelé à la levée du blocus de Gaza.

Mme ALYA AHMED SAIF AL-THANI (Qatar) a enjoint le Conseil de sécurité de faire respecter son mandat et ses résolutions pour mettre un terme aux pratiques et violations systématiques du droit international par Israël. Le règlement juste et durable du conflit israélo-palestinien ne se fera qu'en revenant aux frontières d'avant 1967, a-t-elle estimé, avant de déclarer nulle et non avenue sur le plan juridique toute tentative d'imposer une politique du fait accompli dans le territoire palestinien occupé et le Golan syrien. Outre l'occupation illégale, il incombe désormais à ce Conseil, a-t-elle dit, de faire ce qui est nécessaire pour obtenir la levée du blocus imposé à Gaza par la « machine de guerre israélienne ». La représentante s'est félicitée de pouvoir annoncer la construction, grâce au financement du Qatar, de 1 060 unités de logements à Gaza et la planification de plus de 1 000 autres, ainsi que d'un hôpital et de plusieurs dizaines de kilomètres de routes. Par ailleurs, a estimé la déléguée, la seule garantie de la fin des violences en Syrie, c'est la mise en œuvre intégrale de la résolution 2254 (2015).

M. JAMAL FARES ALROWAIEI (Bahreïn) a réaffirmé la position de son pays sur la question palestinienne et la nécessité de répondre aux attentes du peuple palestinien en créant un État palestinien indépendant dans les frontières antérieures à 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Il a condamné les actions illégales d'Israël « qui alimentent un climat favorable à la haine, à la violence et à l'extrémisme », tout en s'appuyant sur le processus de paix. Le représentant a appelé à la fin de l'occupation du Golan syrien, à la levée du blocus à Gaza et au retrait complet

du Liban. Il faut aussi trouver une solution qui permette le retour des réfugiés palestiniens sur leurs terres, a-t-il réaffirmé, invitant la communauté internationale à assurer la protection des Palestiniens.

M. MASUD BIN MOMEN (Bangladesh) a souligné que le monde s'attend à ce que le Conseil de sécurité agisse avec détermination pour trouver une solution juste et durable à la question palestinienne. Cet organe a une « obligation morale » pour faire en sorte qu'Israël mette fin à la politique illégale de colonisation du territoire palestinien, lève le blocus économique imposé à Gaza et mette fin à toute forme d'occupation. « La priorité immédiate doit être accordée à la protection internationale du peuple palestinien qui souffre depuis des décennies de la politique de punition collective d'Israël », a estimé la délégation, pour qui cette souffrance est le « réservoir idéologique » où puisent bien des formes d'extrémisme violent à travers le monde.

M. MOHAMMED ATLASSI (Maroc) s'est dit préoccupé par la détérioration de la situation en Palestine, alors même que la communauté internationale tourne son attention vers d'autres événements. Il s'agit d'une question importante pour toute personne éprise de paix, a-t-il insisté. La situation au Moyen-Orient passe par une solution du conflit israélo-palestinien, car c'est là « la clef de nombreux autres problèmes ».

La communauté internationale a donc le devoir d'user de tous les moyens innovants pour ramener les Israéliens et les Palestiniens à la table des négociations et atteindre la solution des deux États, « en se basant sur les principes de bonne foi et dans des échéanciers fixés afin de rétablir la confiance entre les parties ». Le représentant s'est aussi prononcé en faveur de l'initiative de la France visant notamment à convoquer une conférence internationale. Soucieux de la protection des habitants de Jérusalem, le Maroc s'est engagé à appuyer les efforts concrets sur le terrain, a-t-il assuré.

M. MOHAMED KHALED KHIARI (Tunisie) a dénoncé la campagne de colonisation que poursuit Israël au mépris du droit international pour imposer une politique de fait accompli et faire obstruction à la solution des deux États. Après avoir exhorté le Conseil de sécurité à se mobiliser, il a estimé que la priorité était de désamorcer les tensions et de mettre fin aux colonies de peuplement dans le territoire palestinien. Le représentant s'est par ailleurs félicité de la proposition faite aujourd'hui par la France d'organiser, en juin prochain, une conférence incluant toutes les parties concernées pour relancer le processus de paix israélo-palestinien. Le délégué a également déclaré que la Puissance occupante devrait se retirer du Golan syrien et du Sud-Liban.

M. USMAN SARKI (Nigéria) a déclaré que face à la recrudescence de la violence dans le territoire palestinien occupé commise par les deux parties, la communauté internationale devrait travailler de manière concertée pour prévenir une autre catastrophe dans la région. « Nous

devons éviter le scénario dans lequel les extrémistes imposent leur agenda politique car cela pourrait alimenter le conflit et compliquer encore plus la difficile recherche de la paix », a estimé le représentant. Les provocations et les propos hostiles doivent être évités, a-t-il encore suggéré, avant de rappeler que le statut de tous les lieux saints doit être respecté et protégé de toutes actions hostiles.

Le représentant a ajouté qu'il était difficile de mettre fin à la crise et de relancer le processus de paix sans réussir, au préalable, à mettre fin à la politique d'expansion des colonies dans les territoires palestiniens occupés. Un certain nombre d'actions spécifiques est nécessaire pour encourager le respect mutuel et le compromis, bâtir la confiance et ouvrir la voie à la réalisation de la solution des deux États. La communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, a la responsabilité de répondre de manière constructive à cette question avant qu'il ne soit trop tard.

La représentante d'Israël a repris la parole pour rappeler qu'un bus a été la cible d'un attentat terroriste ce matin à Jérusalem et elle s'attendait à ce que le Conseil condamne cette attaque. De plus, un tunnel a été découvert partant de Gaza. Selon elle, le ciment destiné à la construction des écoles est détourné pour faciliter la perpétration d'attaques terroristes. « Dans cette salle rien ne change », a-t-elle déploré. À la Malaisie, au Venezuela et à l'Arabie saoudite, elle a lancé: « Vous pouvez continuer d'accuser à tort Israël pour tous les maux du Moyen-Orient, ou vous pouvez adopter une approche constructive ». Se tournant vers les Palestiniens, elle leur a rappelé que le Premier Ministre de son pays avait invité M. Abbas à participer à des négociations directes. Elle leur a demandé de « condamner publiquement le terrorisme ».

Le représentant de la Malaisie a rejeté les allégations d'Israël qui ne visent qu'à détourner l'attention du Conseil. D'après lui, Israël continue notamment de fouler aux pieds le droit international et de ne pas coopérer avec les mécanismes des droits de l'homme de l'ONU.

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel.**